



Edité le : 17/03/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SUEZ Eau France SAS

Centre Régional Rhône Saône
59711 LILLE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-30404	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
Identification échantillon :	LSE2503-20442	N° Prélèvement :	00169516
N° Analyse :	00178203		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG	Code PSV :	0000000795
Localisation exacte :	mairie RDC robinet lavabo toilettes		
Dept et commune :	69 LONGESSAIGNE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,7937441000	Y :	4,4310898000
UGE :	0002 - SIE MONTS DU LYONNAIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	69D1C
Nom de l'exploitant :	SUEZ LYONNAISE DES EAUX 69 988, CHEMIN PIERRE DREVET CS 20152 69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	MONTS DU LYONNAIS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 12/03/2025 à 12h47 Réception au laboratoire le 12/03/2025 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CARON Jean-Michel Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF	Code :	000013
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 12/03/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain Température de l'eau	11.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité		Références de qualité	
pH sur le terrain	69D1C>	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	69D1C>	0.15	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	69D1C>	0.16	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C	69D1C>	3	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Microorganismes aérobies à 22°C	69D1C>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes	69D1C>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1			0	#
Escherichia coli	69D1C>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	69D1C>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	69D1C>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1			0	#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	69D1C>	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	69D1C>	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	69D1C>	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	69D1C>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Couleur vraie (eau filtrée)	69D1C>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Turbidité	69D1C>	0.12	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Analyses physicochimiques de base										
Conductivité électrique brute à 25°C	69D1C>	530	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200	1100	#
Cations										
Ammonium	69D1C>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#

69D1C> ANALYSE (69D1C=(D1+CL2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS69-2025)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

